

# Mot du Recteur

Il m'est agréable de m'adresser à toute la communauté universitaire de Tizi Ouzou pour lui faire part du projet à mettre en œuvre au profit de l'université Mouloud MAMMERY afin qu'elle retrouve son prestige et devienne la locomotive du développement local et national.

En dépit des dysfonctionnements constatés dans la gestion administrative et pédagogique, et du retard pris dans plusieurs domaines, néanmoins l'université dispose de plusieurs atouts pour se relever rapidement :

- l'université dispose d'un encadrement pédagogique constitué de 2089 enseignants permanents (au 31/12/20)
- le taux d'encadrement est de 26,6
- sur l'effectif enseignant, 28% sont de rang magistral
- dès la réception des 10 000 places en cours de réalisation à Tamda, l'université sera bien dotée en matière d'infrastructures pédagogiques.
- même si son volume est à améliorer rapidement, une activité de recherche de haut niveau est à relever, avec quelquefois des articles scientifiques publiés dans de prestigieux journaux classés de catégorie A+,
- la publication de plusieurs revues scientifiques dont une dans le domaine de l'ingénierie, classée de catégorie B et répertoriée dans la liste « Emerging Sources » de Thomson Reuters, ce qui lui ouvre la voie à passer en catégorie A.

Fort de ces atouts, et en particulier de son capital humain, l'université Mouloud MAMMERY fixe ses objectifs

- pour une formation de qualité, en adéquation avec les besoins du marché du travail,
- pour une activité de recherche innovante avec un impact socio-économique
- pour s'imposer comme la locomotive du développement dans le respect de l'environnement
- pour un rayonnement scientifique et culturel
- pour se hisser au rang des universités mondiales

**Oui, c'est possible.** Néanmoins, pour atteindre ces objectifs, il y a lieu de changer radicalement le mode de gouvernance et de rompre avec les pratiques du passé. A cet effet, un plan d'urgence sera d'abord mis en œuvre pour revenir à un fonctionnement normal, ensuite un plan pluriannuel qui prendra en compte toutes les opportunités qu'offre l'université pour enfin décoller vers la performance et l'innovation.

## Plan d'urgence

Il s'agit d'une étape nécessaire pour remettre sur rail toutes les structures et tous les organes qui devront enfin s'occuper des missions qui leurs sont dévolues. L'ensemble de ces actions se décline comme suit.

- 1) Un Conseil de Direction Hebdomadaire est organisé chaque Lundi à 09H00 pour assurer le suivi des actions à mettre en œuvre en urgence et des nouvelles pratiques à adopter.
- 2) Prendre en charge le problème d'insécurité qui se pose sérieusement dans les campus et résidences relevant de l'Université. Au vu de ses ramifications à l'extérieur de l'établissement, plusieurs pistes sont envisagées.
- 3) Revenir à l'application de la réglementation dans tous les domaines et par l'ensemble de la communauté universitaire (staff administratif, enseignants-chercheurs, fonctionnaires ATS et étudiants). Des instructions sont déjà données et un travail de sensibilisation sera mené.
- 4) Désormais, toutes les questions relevant des instances scientifiques et/ou des équipes de formation ne seront discutées que par ces instances. Les comités pédagogiques avec des représentants des étudiants seront installés dans tous les départements et des réunions se tiendront régulièrement.
- 5) Favoriser la stabilité dans les différents postes de responsabilités administratives, pédagogiques et scientifiques pour permettre aux responsables d'acquérir de l'expérience dans la gestion. Néanmoins, chacun d'eux sera soumis à une évaluation régulière. A chaque responsable, une feuille de route sera fixée et les objectifs à atteindre seront identifiés.
- 6) Pour revenir à la maîtrise de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière, un travail d'identification des cadres administratifs compétents est en cours. La régularisation des dossiers pendants (divers rappels) est programmée dans le cadre du budget supplémentaire 2021. L'opération de déconcentration du budget a été enclenchée en assurant un accompagnement aux facultés. Nous espérons que d'ici janvier 2022, le budget sera entièrement déconcentré. C'est ainsi que nous pourrons progressivement doter suffisamment les chapitres et acquérir les moyens matériels indispensables au fonctionnement des services de l'université et en particulier des laboratoires pédagogiques.
- 7) Amorcer un programme de formation permanente au profit de l'ensemble des fonctionnaires ATS pour leur permettre d'actualiser et de développer leurs connaissances théoriques et pratiques, et leur réserver des postes afin de favoriser leur promotion pour s'élever dans la hiérarchie professionnelle.
- 8) Pour améliorer rapidement la visibilité de l'université, un Conseil de Direction a été consacré au Centre des Réseaux et des décisions ont été prises
  - pour unifier les 42 sites web dont dispose l'université sous forme d'un seul portail web,
  - pour généraliser l'utilisation du mail institutionnel,

- pour faire en sorte que la page d'accueil de tout ordinateur branché au réseau de l'université soit celle du site web,
  - ...
- 9) Une commission de logements sera installée prochainement et des instructions ont été données pour recenser tous les logements occupés illégalement et engager des actions pour récupérer tous les biens détournés de l'université.
- 10) Désormais, la transparence totale et la concertation vont caractériser la gestion. A titre d'exemple :
- tous les PV du Conseil de Direction, du Conseil Scientifique de l'Université et du Conseil d'Administration sont affichés sur le site de l'université,
  - le budget et les postes budgétaires seront répartis par faculté en Conseil de Direction selon des critères rigoureux,
  - ...
- 11) Au niveau pédagogique, nous relancerons les dossiers de création des instituts. Avec l'appui du Centre des Réseaux, nous poursuivrons la mise en place de l'université virtuelle par l'utilisation des TIC dans le domaine de l'acte pédagogique (cours en ligne, MOOC, ...). Nous travaillerons pour une amélioration continue du temps pédagogique par des actions concrètes, notamment le travail de sensibilisation. A cet effet, une réunion dans chaque faculté en présence du staff et des représentants des étudiants sera organisée pour sensibiliser les étudiants au sujet des fermetures des locaux. Dès que les conditions sanitaires le permettront, une autre série de réunion en présence du staff et de l'ensemble des enseignants de chaque faculté sera organisée. Aussi, un travail auprès des équipes pédagogiques pour discuter de l'indispensable retour à une pratique de l'acte pédagogique qui cadre avec la réglementation sera lancé.
- 12) Dans le domaine de la post-graduation et de la recherche, un document référence qui cadre avec la réglementation et qui sera transmis aux laboratoires de recherche et aux conseils scientifiques des facultés pour enrichissement est en cours de préparation. La synthèse sera soumise pour adoption au Conseil Scientifique de l'Université et servira de feuille de route pour le traitement des dossiers de la post-graduation et de la recherche. Une opération de recensement des doctorants hors délai sera lancée pour leur demander un suivi en présentant au début de chaque année universitaire un état d'avancement et un échéancier signés par le Directeur de thèse et approuvés par le Conseil Scientifique de la Faculté.
- 13) Dans le domaine de la coopération, un programme de travail en étroite collaboration avec les facultés a été lancé
- pour chercher des conventions à l'échelle nationale et internationale,
  - pour installer les structures d'interface avec le monde socio-économique,
  - pour inscrire l'université dans les programmes internationaux,
  - pour relancer le projet de l'incubateur
  - enfin pour ouvrir le dossier relatif à l'élaboration du projet d'établissement.
- 14) Dans le domaine de la planification, un dossier relatif aux réseaux internet et intranet au profit des campus de Tamda a été préparé et a été transmis pour inscription à Monsieur le Directeur des finances. Toutes les opérations d'équipement dont a

bénéficié l'université, aussi bien pédagogiques que de recherche, seront relancées. D'autres opérations seront demandées à la tutelle pour combler tout le retard pris par l'université dans ce domaine. Un projet de réalisation d'une faculté dédiée aux Sciences Médicales est déjà programmé.

## Perspectives

Tout en exécutant le plan d'urgence décrit ci-dessus pour un retour de l'université à un fonctionnement normal, un programme d'amélioration et de développement à moyen et long terme sera mis en œuvre. Il se décline comme suit :

- Installer une cellule assurance qualité centrale avec ses démembrements au niveau des facultés. Comme première étape, elle réalisera une analyse SWOT (forces, faiblesses, opportunités et menaces) puis une évaluation de quelques domaines prioritaires (formation, recherche, gouvernance et les relations avec l'environnement socioéconomique).
- Elaborer un projet d'établissement adossé à l'assurance qualité dans le cadre d'une démarche participative. La gestion par objectif deviendra une pratique courante et l'évaluation sera systématique. Nous saisissons l'opportunité que notre université est l'un des 12 établissements nationaux partenaires dans le projet de coopération ESAGOV dont l'objectif est l'accompagnement des universités locales pour élaborer leurs projets d'établissements respectifs
- Généraliser la numérisation à tous les domaines, y compris les archives.
- Réunir les conditions humaines et matérielles pour accélérer la mise en place de l'enseignement à distance (formations des enseignants, acquisition de serveurs, ...)
- Adapter les offres de formation au monde du travail et aux besoins de la société en multipliant l'ouverture de formations professionnelles
- Renforcer la collaboration entre l'université et le monde socio-économique pour faciliter l'insertion et l'employabilité des étudiants
- Amplifier la dynamique de recherche en ouvrant de nouvelles formations doctorales et en encourageant la création de nouveaux laboratoires de recherche pour impliquer un maximum d'enseignants dans la recherche. Se fixer pour objectif à moyen terme, l'ouverture pour chaque filière existante en graduation d'une formation doctorale et d'un laboratoire de recherche.
- Mettre en place des services communs de l'université (incubateur, plateformes technologiques, ...)
- Orienter notre recherche vers l'innovation pour contribuer à la mise en place d'une stratégie de développement alternative aux hydrocarbures, nous travaillerons aussi pour maîtriser les processus du transfert de connaissances et de technologies vers les acteurs du développement national.
- Encourager les prestations de services pour préparer l'université à prendre en charge une partie de ses dépenses
- Affirmer l'internationalisation en élargissant notre coopération et en renforçant notre présence dans les différents programmes internationaux

- En matière de projets de développement, des dossiers relatifs à la réalisation d'infrastructures dédiées à la recherche, au sport et à la culture seront proposés à la tutelle
- Enfin, dans le chapitre « Vie Estudiantine », nous encouragerons la création de clubs scientifiques, culturels et sportifs, nous veillerons à l'amélioration du cadre de travail (espaces pédagogiques, espaces verts, accompagnement des personnes à besoins spécifiques, ...) et nous impliquerons aussi les étudiants dans la mise en œuvre du plan stratégique du développement de l'université.

Avec l'opération d'acquisition des équipements au profit des laboratoires pédagogiques et de recherche qui sera lancée incessamment, avec la mise en place progressive de l'incubateur, des plateformes technologiques et des différentes structures d'interface avec le monde socio-économique et enfin avec son potentiel humain de haut niveau dans de nombreuses disciplines, l'université Mouloud MAMMERY de Tizi Ouzou peut durant les prochaines années non seulement rayonner scientifiquement et se hisser dans les classements aux niveaux national et international, mais aussi rentrer de plein pied dans le domaine de l'innovation et apporter sa contribution au développement local et national.